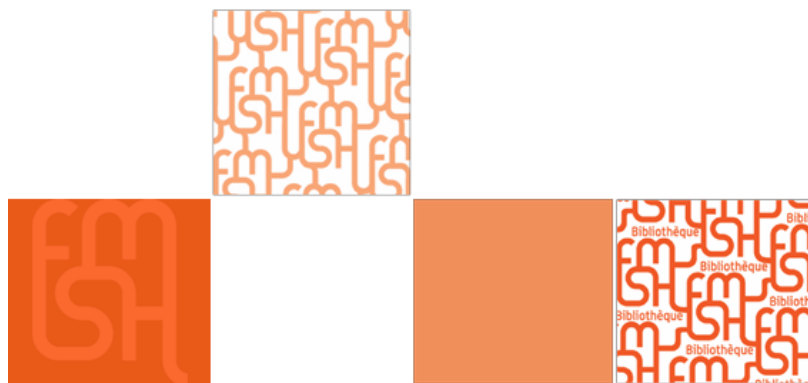




Charte documentaire



Préambule	3
1. Missions de la bibliothèque et publics desservis.....	3
2. Fonds.....	4
2.1 Historique	4
2.2 <i>Évolution</i>	4
3. La politique d'acquisition.....	4
3.1 Sélection des documents	5
3.2 <i>Financement et budget des acquisitions</i>	6
3.3 <i>Monographies</i>	7
3.3.1 Périmètre	7
3.3.2 Supports.....	7
3.3.3 Choix des fournisseurs	7
3.4 <i>Périodiques</i>	8
3.4.1 Périmètre	8
3.4.2 Supports.....	8
3.4.3 Gestion des abonnements	8
3.5 <i>Les collections de référence</i>	9
3.5.1Périmètre	9
3.5.2 Typologie et supports	9
3.5.3 Acquisitions.....	9
3.6 <i>Dons et legs</i>	9
3.6.1 Introduction	9
3.6.2 Critères de sélection	10
3.6.3 Dons courants	10
3.6.4 Dons de bibliothèques de chercheurs	11
4. Désherbage des collections et désabonnements.....	12
4.1 <i>Critères de désherbage des collections</i>	12
4.2 <i>Désabonnements</i>	12

Préambule

La *Charte documentaire* a pour objet de formaliser et d'explicitier la politique documentaire actuelle de la bibliothèque de la FMSH, au regard de son histoire, de l'évolution de la recherche en SHS, et des publics qu'elle dessert.

1. Missions de la bibliothèque et publics desservis

Fondée en 1963, la bibliothèque est le premier et le plus ancien des services communs que la FMSH ait mis à la disposition des chercheurs qu'elle accueille. La constitution du fonds de la bibliothèque s'est faite dans le respect de l'esprit de la création de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme : privilégier la recherche dans ce qu'elle a de novateur, et favoriser une approche interdisciplinaire et internationale des sciences sociales.

En tant que bibliothèque de recherche, la bibliothèque s'attache à offrir aux chercheurs l'accès aux instruments bibliographiques, aux ouvrages et aux revues de référence leur permettant de suivre la production scientifique. Elle conserve et continue d'acquérir un fonds international et interdisciplinaire de périodiques et de monographies de recherche en SHS en relation avec les bibliothèques participant au réseau *Babylone* <http://bibliotheque.fmsch.fr/fr>, qu'elle a initié en 1999 et qu'elle anime.

Conçue au moment de sa création comme la bibliothèque des centres de recherche et des chercheurs installés dans les locaux de la FMSH, elle s'est très rapidement ouverte à des centres de recherches et des laboratoires placés dans son environnement puis à l'ensemble de la communauté scientifique française et internationale.

Destinée en priorité aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs, aux doctorants et aux post-doctorants, elle reçoit également les étudiants de Master de l'EHESS et de l'EPHE ainsi qu'un public de lecteurs occasionnels à la recherche de documents spécifiques qu'ils ne peuvent trouver dans les bibliothèques auxquelles ils ont normalement accès.

Elle comprend depuis 2010 une fonction archives ayant pour mission la gestion des archives produites au sein de la FMSH, qu'elle collecte, conserve, classe, décrit, communique et valorise le fonds d'archives institutionnel ainsi que des fonds d'archives de la recherche entrés par voie de dons (chercheurs, associations, etc.).

Elle est engagée depuis 2010 dans le projet de future bibliothèque du Campus Condorcet, qui regroupera les fonds d'une cinquantaine de bibliothèques et de centres de documentation en SHS.

2. Fonds

2.1 Historique

La bibliothèque développe depuis son origine des fonds disciplinaires ou spécialisés dans certains domaines <http://bibliotheque.fmssh.fr/fr/article/fonds>. Les équipes de recherche qui se sont succédé au sein des institutions historiquement liées à la FMSH ont fréquemment sollicité la bibliothèque pour le développement de fonds intéressant directement leurs domaines de recherche.

Les acquisitions régulières d'ouvrages et de périodiques présentant un caractère théorique sur l'ensemble des domaines couverts permettent de conserver au fonds sa cohérence globale.

2.2 Évolution

Le fonds couvre la plupart des disciplines en sciences sociales et humaines : histoire, sociologie, philosophie, anthropologie et ethnologie, sciences politiques, économie, linguistique, psychanalyse, et comprend un nombre important d'ouvrages à caractère pluri- et interdisciplinaire de sciences sociales. Une part importante des collections – 50% des ouvrages et 70% des périodiques – est en langue étrangère, principalement anglais et allemand, mais aussi espagnol, italien, portugais. La couverture linguistique varie en fonction de la typologie et des supports des documents. Avec la géographie, la psychologie, l'histoire antique, l'archéologie, l'art et la littérature, la bibliothèque possède également des fonds d'appui qui contribuent à son caractère généraliste.

Supports :

La constitution et le développement des collections s'effectue dans une perspective de recherche d'un équilibre papier / numérique. Le support est également choisi en fonction des typologies documentaires. Le développement des collections numériques s'articule autour de plusieurs axes : les bases de données bibliographiques et en texte intégral, les périodiques électroniques, les collections de référence, les monographies et, de façon secondaire, la littérature grise, ainsi que comme support de substitution pour les monographies épuisées sur support papier. La présence d'un document sur un support n'exclut pas son acquisition sur l'autre support, dans la mesure où le budget d'acquisition le permet, les pratiques de lecture et les usages différant d'un support à l'autre.

3. La politique d'acquisition

La politique d'acquisition vise à une complémentarité avec les bibliothèques du réseau *Babylone*, les bibliothèques universitaires et des bibliothèques spécialisées en SHS de Paris et de la Région parisienne, et notamment les bibliothèques appelées à rejoindre le Grand

équipement documentaire du futur Campus Condorcet, à l'horizon 2019. En particulier, le principe d'un seul exemplaire de chaque ouvrage destiné à rejoindre le libre accès dans la future bibliothèque du Campus Condorcet implique d'éviter les acquisitions en double avec les bibliothèques partenaires du projet.

La politique d'acquisition est également orientée en fonction des collections de la bibliothèque récemment labellisées CollEx (« Collections d'excellence pour la recherche ») :

- Sociologie ;
- Histoire sociale (19^e-21^e siècles) ;
- Histoire des femmes et études sur le genre ;
- Fonds Autogestion.

Les collections de psychologie, psychiatrie et psychanalyse sont potentiellement concernées, au moins en termes de conservation, la bibliothèque de la FMSH ayant soutenu, dans le cadre de la COMUE USPC, la labellisation des collections de la Bibliothèque Henri Piéron (Paris 5-René Descartes).

3.1 Sélection des documents

Sélections faites par les bibliothécaires

Les acquisitions sont effectuées, en grande partie, par des bibliothécaires spécialisés dans les disciplines couvertes par le fonds. Ceux-ci assurent le développement et le suivi du ou des fonds dont ils ont la charge et le traitement catalographique des documents. L'ensemble de leurs sélections est coordonné par les responsables des services des monographies, des dons, des périodiques, et des références ; la politique documentaire est placée sous l'autorité de la direction de la bibliothèque.

Suggestions des lecteurs

La bibliothèque offre la possibilité à tous les usagers régulièrement inscrits¹ de formuler des propositions d'achat². Elle se réserve la prérogative de décider *in fine*³ de la pertinence de tout achat suggéré, tant en ce qui concerne le niveau intellectuel du document ou de la ressource, qu'en ce qui concerne le domaine disciplinaire. Le coût du document⁴, rapporté à l'intérêt qu'il représente pour le fonds de la bibliothèque, est aussi un des critères de choix.

Le document acquis à la demande d'un lecteur lui est automatiquement réservé en priorité.

En cas de suggestion d'un lecteur d'un ouvrage figurant déjà dans les fonds d'une des bibliothèques partenaires du Campus Condorcet, le lecteur sera redirigé vers celle-ci, ou si la bibliothèque partenaire y consent, il sera procédé à un PEB non formalisé.

Evaluation des acquisitions

La bibliothèque s'est dotée en interne d'instruments de pilotage - en amont, les listes de suggestions et, en aval, les listes d'acquisitions - qui permettent, tous les deux mois, de réaliser une auto-évaluation de la politique des entrées, grâce à une classification par discipline, par langue et par éditeur. De même, qu'il s'agisse des suggestions d'achat ou des acquisitions réalisées, des statistiques financières par discipline et par langue sont examinées tous les deux mois et aussi annuellement.

Les statistiques régulières de rotation des fonds (consultations sur place et emprunts à domicile) et d'usage des ressources numériques sont mises en relation avec les acquisitions.

Ces instruments permettent à la bibliothèque d'apprécier et d'ajuster son activité, et composent autant d'éléments pour une évaluation par des acteurs internes et externes à la FMSH.

3.2 Financement et budget des acquisitions

Le budget de la bibliothèque dépend des orientations stratégiques définies par la gouvernance de la FMSH. Dans ce cadre, le projet de budget de la bibliothèque, soumis et voté au Conseil de surveillance de la FMSH, définit annuellement la part des acquisitions de documents, la part de fonctionnement de la bibliothèque, et enfin la part des investissements matériels.

La nature de la bibliothèque, patrimoine de la Fondation, ne lui permet pas de recevoir de subvention liée à des droits universitaires de bibliothèque.

¹ Cette condition est indispensable pour bénéficier des services de la bibliothèque.

² En ligne sur le portail de la bibliothèque à partir de leur compte-lecteur, ou par e-mail, ou encore par la transmission de catalogues ou publicités d'éditeurs.

³ Le ou la responsable du service concerné émet un avis. En cas de contestation par l'utilisateur, la direction de la bibliothèque est habilitée à prendre une décision définitive.

⁴ Le coût d'un document acquis n'est pas calculé uniquement en fonction de son prix à l'achat. Il peut également comprendre, si ceux-ci s'avèrent importants, les coûts de traitement et de conservation.

3.3 Monographies

3.3.1 Périmètre

- La bibliothèque veille à acquérir les ouvrages fondamentaux et indispensables à la recherche en SHS, tant étrangers que français, en privilégiant les ouvrages en langue originale plutôt que leur(s) traduction(s).
- Les ouvrages à caractère théorique sont privilégiés par rapport aux sources primaires ou aux ouvrages de recherche appliquée, pour lesquels des fonds bien développés existent ailleurs, à Paris et en région parisienne.
- Elle porte une attention particulière aux ouvrages à caractère pluri- et interdisciplinaire, ainsi qu'aux documents relevant des fonds labellisés CollEx (voir *supra*)
- Les documents sont généralement acquis en un seul exemplaire, la bibliothèque se fixant des objectifs qualitatifs et privilégiant la diversité des titres proposés.
- Le niveau des documents acquis doit correspondre au niveau 3^e cycle et au-delà.
- La bibliothèque ne fait pas l'acquisition d'ouvrages de propagande politique et religieuse.

3.3.2 Supports

L'offre éditoriale actuelle et l'évolution des usages et pratiques de lecture conduisent la bibliothèque à acquérir des ebooks pour environ 1/3 du budget consacré aux monographies, La bibliothèque peut privilégier, en fonction de critères de disponibilité, de contenu ou de forme (ouvrages épuisés sur support papier, ouvrages collectifs, classiques de sciences sociales, bouquets thématiques), l'acquisition de monographies sous forme numérique de préférence au support papier. Ces documents sont accessibles à distance aux lecteurs régulièrement inscrits.

3.3.3 Choix des fournisseurs

Pour les ouvrages sur support papier, en raison de la loi relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque (loi n° 2003-517 du 18 juin 2003), interdisant de consentir aux bibliothèques des rabais supérieurs à 9 % du prix public du livre, les fournisseurs français ne sont plus choisis essentiellement en fonction de critères financiers, mais en fonction des critères de rapidité, d'efficacité et de qualité de leurs prestations, par exemple leur capacité à proposer un service d'antiquariat.

Les fournisseurs étrangers peuvent être choisis selon des critères financiers, mais aussi pour leur fiabilité et pour les services qu'ils offrent, ainsi que leur capacité à proposer un service d'antiquariat.

Occasionnellement, la bibliothèque peut aussi se tourner directement vers des éditeurs à caractère universitaire, français ou étrangers, si elle estime que leur prestation sera plus rapide ou meilleure dans certains cas.

Pour le support numérique, les fournisseurs sont choisis en fonction de l'offre éditoriale, des critères financiers et des formules d'acquisition proposées. Ces acquisitions se doivent, autant que possible, d'avoir un caractère pérenne. Les offres proposées via le consortium Couperin sont privilégiées.

3.4 Périodiques

3.4.1 Périmètre

Comme pour les monographies, l'offre de périodiques de la bibliothèque est spécialisée en Sciences humaines et sociales. Elle constitue une vitrine de l'édition française et internationale, tout en étant centrée sur les usages et besoins de son lectorat, en sciences sociales, sociologie, ethnologie-anthropologie, histoire, philosophie, et dans une moindre mesure en sciences politiques et économiques, littérature, linguistique, psychologie. La majorité des titres est en anglais, français et autres langues européennes.

3.4.2 Supports

La collection de périodiques tend de plus en plus à être dématérialisée. Outre les abonnements courants au titre à titre sur support papier ou numérique, elle offre des accès à des réservoirs d'archives, des bouquets spécialisés en SHS, qu'ils soient payants, ou en libres accès ou semi libre accès.

Plus de 85 % du budget des périodiques sont alloués aux abonnements numériques. Cependant, un même document peut être à la fois être accessible en ligne et disponible sous forme imprimée, permettant ainsi la complémentarité des deux modes de consultation.

Par ailleurs, la bibliothèque propose via les Licences Nationales Istex, l'accès à une sélection ou à l'ensemble des collections d'archives de revues. Elles sont sélectionnées en fonction de leur adéquation à la politique documentaire de la bibliothèque.

La bibliothèque dispose également d'un fond patrimonial de périodiques imprimés d'environ 9000 titres clos.

3.4.3 Gestion des abonnements

Les abonnements de périodiques sont souscrits soit par l'intermédiaire de grandes agences d'abonnements, soit directement auprès des éditeurs. Cette diversité des acteurs permet

de préserver une certaine souplesse de la gestion et une réactivité face aux évolutions et changements permanents. L'adhésion au consortium d'achat Couperin permet de bénéficier de coûts négociés sur certains abonnements.

3.5 Les collections de référence

3.5.1 Périmètre

Les collections de référence servent d'appui aux fonds de recherche développés par la bibliothèque. Elles doivent permettre de servir les divers besoins en information des usagers de la bibliothèque. L'interdisciplinarité y tient une place importante. Elles sont développées en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la politique documentaire.

3.5.2 Typologie et supports

Les références sont composées de ressources en ligne ou sur support papier, le support numérique étant privilégié chaque fois qu'il existe.

Elles comprennent des annuaires, atlas, bases de données bibliographiques et en texte intégral, dictionnaires biographiques, dictionnaires de langues, dictionnaires spécialisés, encyclopédies généralistes et spécialisées, *handbooks* et *companions to* ; une sélection d'archives ouvertes, bibliothèques numériques, moteurs de recherche, portails de ressources, est également proposée.

3.5.3 Acquisitions

Ces acquisitions sont développées autour de trois axes principaux :

- Abonnements à des bases de données bibliographiques et en texte intégral
- Acquisition d'ouvrages numériques ou imprimés de référence
- Sélection de ressources Internet en libre accès

Le choix de sites internet en libre accès proposée *via* son portail de ressources en ligne obéit aux objectifs et critères définis par la présente charte. Ces ressources viennent enrichir le fonds documentaire de la bibliothèque au même titre que les ressources acquises.

3.6 Dons et legs

3.6.1 Introduction

Depuis la création de la Bibliothèque de la FMSH, les dons représentent près de la moitié de l'accroissement des collections imprimées de la bibliothèque. Ils sont très précieux pour la Bibliothèque dans la mesure où ils viennent enrichir rétrospectivement les fonds, complétant en partie les collections les plus anciennes. Ils permettent d'offrir d'approfondir un thème de recherche en mettant à jour une documentation utile, très cohérente, souvent rare ou peu disponible.

La bibliothèque gère également un fonds d'archives scientifiques, entrées par dons ou par legs, reçues isolément ou accompagnant des bibliothèques de chercheurs. Leur sélection s'effectue selon les mêmes critères intellectuels et de politique documentaire que ceux qui président à l'ensemble des documents de la bibliothèque.

3.6.2 Critères de sélection

En raison d'une capacité de stockage restreinte et des frais encourus pour leur traitement, la bibliothèque se doit d'effectuer une sélection très stricte des documents qui lui sont offerts. Les ouvrages entrés par dons obéissent aux mêmes critères de sélection que les ouvrages acquis à titre onéreux.

Les documents entrés par dons peuvent être des monographies, des ouvrages de références, des archives scientifiques. Quant aux périodiques, sont privilégiés les segments venant compléter les collections présentes à la bibliothèque. Les dons peuvent être sur support papier ou numérique, sous forme documents audiovisuels ou sonores.

L'état physique des documents doit être suffisamment bon pour permettre la communication aux lecteurs.

Un document reçu en don est susceptible de bénéficier du travail de veille effectué par la Bibliothèque sur la numérisation. Dans le cadre d'un document tombé dans le domaine public, la version numérisée d'un don peut être préférée à la version papier.

Dans tous les cas, la bibliothèque reste libre d'effectuer une sélection des documents qui intéressent ses collections.

3.6.3 Dons courants

Dons de particuliers

Les lecteurs de la bibliothèque sont vivement incités à faire régulièrement don de leurs œuvres à la bibliothèque, au fur et à mesure de leur parution : ceci permet, entre autres, aux nombreux chercheurs étrangers qui fréquentent la bibliothèque de pouvoir consulter l'ensemble de la production des collègues français qu'ils sont amenés à rencontrer au cours de leurs séjours ; réciproquement, les chercheurs étrangers, invités par la FMSH ou l'EHESS, nous offrent fréquemment leurs œuvres, contribuant ainsi à faire connaître leurs propres travaux à leurs homologues français.

Dons d'institutions

- la bibliothèque est systématiquement destinataire de deux exemplaires de tous les ouvrages et d'un exemplaire des périodiques édités par les Éditions de la Maison des

Sciences de l'Homme et les Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, dès leur parution ; un certain nombre de revues proviennent aussi d'accords ou d'échanges avec des éditeurs.

- depuis 1986, un exemplaire de toutes les thèses soutenues à l'EHESS est offert à la bibliothèque de la FMSH ;
- certaines revues en SHS relevant d'institutions proches nous donnent une partie des ouvrages qu'elles reçoivent pour compte rendu ;
- les ouvrages reçus dans le cadre des programmes de recherche de la Fondation sont pour la plupart conservés à la bibliothèque.

3.6.4 Dons de bibliothèques de chercheurs

La bibliothèque est fréquemment sollicitée pour recueillir des dons de bibliothèques de travail de chercheurs. Ces dons peuvent être mixtes et comporter des monographies, des numéros de revues mais aussi des archives (manuscrits, correspondance, notes de recherches...). Ces dons constituent souvent un apport précieux, car ils viennent enrichir rétrospectivement le fonds de la bibliothèque, complétant en partie les collections les plus anciennes dans une discipline, ou offrant parfois des ensembles documentaires très cohérents dans des domaines pointus de la recherche en SHS.

Lors de don de bibliothèques de chercheurs volumineuses, la bibliothèque se propose de trier ces dons à leur source. La bibliothèque se réserve le droit de conserver uniquement ce qui recouvre ses champs d'acquisition déclarés, de ne pas retenir les ouvrages dont le contenu ou le niveau seraient incompatibles avec sa politique documentaire ainsi que les ouvrages en trop mauvais état.

Les dons à fort contenu idéologique (propagande politique, religieuse...) sont a priori refusés, sauf très rares exceptions, par exemple s'ils sont susceptibles d'intérêt pour une étude historique à long terme.

Si le don est jugé important et cohérent (qualité du donateur, caractère pointu du fonds), les ouvrages sont identifiés au catalogue sous le nom du donateur, ceci permettant d'en extraire une liste.

La bibliothèque ne conservant qu'à titre exceptionnel plusieurs exemplaires d'un même ouvrage, les doubles reçoivent un traitement particulier : l'ouvrage est identifié au catalogue comme ayant fait partie de la bibliothèque du donateur, préservant ainsi la trace du fonds dans son intégrité intellectuelle.

4. Désherbage des collections et désabonnements

La bibliothèque n'a pas vocation à être une bibliothèque *patrimoniale*. Elle s'attache à conserver la cohérence des collections qu'elle a constituées mais celles-ci sont susceptibles d'être désherbées en fonction de l'actualité de la recherche en SHS et de ses possibilités de conservation.

4.1 Critères de désherbage des collections

Les documents peuvent être désherbés s'ils sont hors d'usage, si leur contenu est obsolète, ou si leur thématique ne correspond plus aux objectifs fixés par la politique documentaire de la bibliothèque.

- Le désherbage des périodiques prend en compte la notoriété scientifique des revues, les statistiques d'usages et la disponibilité dans l'environnement documentaire proche, notamment chez les partenaires du Campus Condorcet.
- Les documents également disponibles en version numérique peuvent être éventuellement désherbés du fait des contraintes d'espaces dans les magasins ; néanmoins, dans le cadre de CollEx, en vue des plans de conservation partagée (PCP) qui seront menés par le Campus Condorcet et l'Université Paris Descartes, une attention particulière est portée aux périodiques relevant des fonds labellisés.

4.2 Désabonnements

Les abonnements aux revues qui ne font plus l'objet de consultations sur plusieurs années sont reconsidérés et analysés avant d'être éventuellement clos.